

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférants
> h. Comité En exercice
Syndical 1 Présents

37	37	19
----	----	----

Séance du 11 octobre 2010

Date de la convocation

23 09 10

L'an deux mille dix

Et le onze octobre

Date d'affichage

23 09 10

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

Objet de la Délibération

2010-10-02

Décisions du Président

F.BARSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

**SOUS-PREFECTURE
REÇU LE**

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après 18/10/100 réfecture
le
et pu 18/10/10 notification
après

26 OCT. 2010

Objet : Décisions du Président.**SERVICE COURRIER**

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, je vous rends compte des décisions prises récemment:

- N° 009/10** Traduction en anglais du guide découverte Haut Languedoc et Vignobles ainsi que les cartes touristiques avec l'entreprise Pleasance Woods Traduction / rédaction pour un montant de 3 290 Euros TTC pour l'entreprise et de 346 €uros TTC pour les charges sociales à l'AGESSA.
- N°010/10** Prestation de services pour l'organisation et l'animation des Bistr'eau le 9 avril 2010 au Bousquet d'Orb avec l'Association « Au jardin du Bousquet d'Orb » pour un montant de 300 €uros TTC
- N°011/10** Marché à bon de commande en 3 lots concernant les fournitures administratives.
Attribution du marché suite à la commission technique d'ouverture des plis du 4 mars 2010 à l'entreprise BURO+ pour les lots 1 « Fournitures de Bureau » et 2 « Papèterie » et à l'entreprise officexpress pour le lot 3 « Consommables d'impression ».
- N° 012/10** Location d'un véhicule utilitaire Kangoo auprès de la Sarl Wallgreen pour la semaine du 12 au 17 avril 2010 pour un montant de 250 €uros TTC.
- N°013/10** Prestation de services pour l'animation de la conférence « Limites et possibilités de la paille dans la construction écologique » le 11 mai 2010 à Bédarieux avec Mr Dirk Kober – Conseil en construction écologique pour un montant de 202 €uros TTC.
- N°014/10** Prestation de service concernant le projet « la chanson de la croisade » avec la Compagnie « In Situ » qui fournira 1 représentation générale et 5 représentations du spectacle pour un montant de 5 500 €uros TTC.
- N° 015/10** Prestation technique de sonorisation et éclairage du spectacle « La chanson de la croisade » avec la société « Mirettes et Belles Oreilles » pour un montant de 16 362,45 Euros TTC.
- N°016/10** Prestation de services pour l'accueil, et l'organisation d'animations autour de l'exposition « Paysages en jeu » du 8 juin au 9 juillet 2010 à Saint Gervais sur Mare avec l'Association « Au jardin du Bousquet d'Orb » pour un montant de 400 €uros TTC.
- N°017/10** Coordination Artistique de l'Orchestre de Pays à l'association 3Harmonie Bédaricienne » pour le défraiement des bénévoles assurant le covoiturage ou le transport d'instruments volumineux, et le prêt de matériel utile au bon déroulement des répétitions. Pour cette prestation, il sera versé la somme de 1500 €uros TTC.
- N°018/10** Remboursement de frais de déplacements de Mr Robert Blanquet intervenant dans le cadre du Groupe d'Action Locale itinérance qui intervient dans le réseau Leader France et le réseau rural régional. Il sera défrayé sur ses frais de déplacements sur production de justificatifs de dépense.
- N°019/10** Location à longue durée de 2 véhicules de tourisme et d'un véhicule utilitaire pour 36 mois avec Occitane Automobiles à Pézenas pour un montant de 474,71 €uros HT pour les véhicules de tourisme et de 367,98 €uros HT pour le véhicule utilitaire..
- N°020/10** Avenant concernant le marché pour la réalisation de l'Etude de structuration touristique sur les communautés de communes du Pays. Avenant afin de rajouter les communautés de communes Orb et Jaur, Canal Lirou et le Minervoï pour un montant de 11 696,88 €uros TTC.
- N°021/10** Défraiements pour l'intervention de la Compagnie Camino sur leurs frais de déplacements lors de la semaine de la Pierre Sèche pour un montant de 450 €uros TTC
- N°022/10** Défraiements pour l'intervention de Mr Philippe MARTIN, écologue sur les frais de déplacements lors de la semaine de la Pierre Sèche pour un montant de 200 €uros TTC

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions prises.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 11 octobre 2010.



Le Président,
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER